



Comment contrer le vol à l'étalage

Absolument essentiel. Ne serait-ce que pour demeurer sensibilisé à la réalité du vol.

- Coopérative étudiante (Montréal)

Description de l'atelier

Selon le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) et publié sous le titre *Les pertes économiques dans les commerces de détail au Québec*, près de 729 millions de dollars par année sont perdus par les détaillants suite au vol à l'étalage et la fraude. Et rien de bien réjouissant, plus de la moitié est due aux employés. Vous croyez réellement être à l'abri de ce fléau?

Cet atelier permet au participant d'être sensibilisé aux problèmes du vol à l'étalage et aux impacts pour leur entreprise et d'avoir recours à un ensemble de conseils utiles pour prévenir les pertes dues au vol ou à la fraude.

Éléments de contenu

- Les techniques utilisées par les voleurs et les fraudeurs pour voler l'entreprise
- Les moyens de prévention contre le vol interne et externe
- Les équipements de sécurité offerts sur le marché
- Comment brûler un voleur
- La législation entourant les droits de la personne et ceux des détaillants
- Les principales caractéristiques d'un suspect
- La procédure d'arrestation d'un voleur

Approche pédagogique

À l'aide d'exposés interactifs, de mises en situation et d'exercices en équipe, le participant a recours à plusieurs outils pratiques pour contrer le vol à l'étalage des clients ou des employés.

Participants

Toute personne qui désire approfondir sa connaissance en prévention et en intervention pour contrer le vol à l'étalage. Bienvenue aux gestionnaires et employés. Maximum 25 participants.

Durée

3 heures

Matériel fourni

Chaque participant reçoit un cahier du participant comprenant les éléments théoriques et les différents exercices.